



Foire aux questions



LA CARTE FFCK



LE SYSTÈME DE LICENCES ET D'ADHÉSION EN 2021



Les licences prises en septembre 2020, seront-elles renouvelées automatiquement en janvier 2021 ?

Non, exceptionnellement pour la saison 2021, il n'y aura pas de renouvellement automatique. Chaque responsable de structure devra choisir la durée de souscription pour chaque pratiquant ou pratiquante.

Un pratiquant étant venu pour quelques mois, souhaite prolonger au sein de la structure. Est-il possible de modifier sa durée de licence ?

Oui, c'est tout à fait possible. Si le pratiquant avait choisi une durée de souscription de 3 mois, le responsable peut modifier la durée via l'Espace Club. Il en est de même pour une personne étant venue pour 1 jour.

A partir de quel moment, vais-je pouvoir saisir les licences en 2021 ?

Il sera possible de saisir les licences pour 2021 à partir du 14 décembre 2020. Exceptionnellement, il n'y aura pas de pré-saison. A partir du 14 décembre 2020, il ne sera plus possible de saisir des licences pour la saison 2020, seule la carte FFCK sera disponible.

Les licences saisies en 2020, seront-elles toujours valables jusqu'au 31 décembre 2020 ?

Oui, l'arrêt de la saisie des licences sur 2020 n'entraînent pas un arrêt de la licence plus tôt.



La FFCK intègre la carte FFCK à un tarif de 2 euros, à quoi correspond-elle ?

Elle est disponible pour toutes les personnes qui souhaitent être bénévole dans une structure (hors dirigeant), bénévole sur une manifestation ou qui souhaite juste avoir des informations sur les sports de pagaie.

Elle peut être souscrite directement par le responsable de la structure sur l'Espace Club ou directement en ligne sur le www.ffck.org par la personne.

Attention, cette dernière ne permet pas la pratique du canoë kayak ou des sports de pagaie. Aucune assurance pour la pratique ne sera délivrée.

Je suis un dirigeant d'une structure se situant en Nouvelle-Calédonie, vais-je avoir un tarif adapté ?

Oui, jusqu'en 2020 vous bénéficiez de la licence Canoë Bleue à un tarif de 10 euros. A partir de 2021, tout comme Wallis et Futuna, vous bénéficiez de la carte FFCK à un tarif de 5 euros. La prise de la carte se fera par l'Espace Club comme actuellement.

J'ai pu voir que la fédération propose la carte FFCK de manière individuelle, en quoi consiste-t-elle ?

C'est la carte FFCK prise en direct par le pratiquant ou la pratiquante sur le site de la FFCK. Cette personne ne sera pas rattachée à une structure mais directement à la fédération. Cette carte permet de pratiquer l'activité mais ne permet pas de participer à des compétitions.



Le certificat médical est-il toujours obligatoire lors de la prise d'une carte FFCK ?

Le certificat médical est toujours obligatoire pour la prise de carte d'une durée de 3 mois ou d'1 an. Avec la carte d'une durée d'un an option compétition, le.a pratiquant.e devra indiquer la mention « en compétition » sur son certificat médical.

Pour la carte FFCK d'une durée d'un jour, le certificat médical est supprimé sauf pour les activités chronométrées. La vérification du certificat médical sera faite par l'organisateur.

Le principe d'un pratiquant = 1 titre, sera-t-il toujours en vigueur ?

Oui, il sera toujours en vigueur, on parlera même d'un pratiquant = 1 carte. Cette obligation s'explique de deux manières. La 1^{ère} pour une question de couverture en responsabilité civile des structures. En cas d'accident, la couverture d'assurance pour la structure se déclenche à partir du moment où chaque pratiquant possède une carte. La 2^{ème} pour regrouper toute la communauté des payeurs et payeuses.

Pourra-t-on modifier l'option de la carte 1 an en cours de saison ? Passage de l'option loisir à l'option compétition ?

Oui, le club pourra modifier l'option loisir en option compétition. Par contre, l'inverse n'est pas possible.

L'assurance IA Sport + de la MAIF est-elle toujours d'actualité ?

Oui. Elle sera au tarif annuel de 11,12 €,



Les cartes 1 jour sont-elles disponibles à l'unité ?

Oui, la carte 1 jour sera disponible à l'unité et également par lot,

La licence canoë Pagaie Blanche est-elle maintenue en 2021

Non, la licence pagaie blanche n'est pas maintenue. En 2021, une seule licence appelée « Carte adhésion FFCK » sera présente où 3 durées de souscription seront possibles : 1 jour, 3 mois ou 1 an ainsi que 2 options : loisir ou compétition.

Peut-on faire de la compétition avec une licence 3 mois ?

Non, il n'est pas possible de faire de la compétition avec la durée de 3 mois. Néanmoins, pour les jeunes il sera possible de participer aux Challenges Jeunes avec la durée de trois mois ou d'un an option loisir.

Pour les scolaires, faudra-t-il prendre une licence en septembre et une seconde en début d'année ?

Aucune licence ne sera souscrite pour ce type de public.

La fédération travaille actuellement sur une méthode pour recenser le nombre de scolaires en intégrant le nombre global d'enfants, de classes et d'établissement.



Quelle sera la nouvelle interface sur l'Espace Club ?

La FFCK travaille actuellement avec le prestataire pour rénover l'Espace Club. Entre Septembre et Décembre, la FFCK présentera le nouvel espace et les nouvelles fonctionnalités.

Comment va fonctionner la WebApp ?

C'est un site web facilement accessible selon l'outil numérique utilisé. L'objectif est de diminuer la gestion administrative des structures lors d'accueil de publics extérieurs (location, prestations encadrées, manifestation, etc). Lorsque le pratiquant arrive sur le site pour son activité, il se saisit sur une borne (ordinateur, tablette ou autre) en renseignant les informations suivantes : Nom, Prénom, Date de Naissance, adresse mail. Une fois saisi, il reçoit un mail lui indiquant son enregistrement et une navigation en toute sécurité. Le pratiquant aura une carte FFCK d'une durée d'un jour.

Où seront stockées les données ?

Elles sont stockées sur une plateforme appartenant à la FFCK.

Comment seront facturées les cartes FFCK à la structure ?

La FFCK fournira un récapitulatif des cartes souscrites chaque mois et facturera le nombre de cartes souscrites.



Quelle carte devrai-je attribuer à un pratiquant souhaitant adhérer en septembre avec un renouvellement de son adhésion la saison suivante ?

Pour les primo-adhérents, le nouveau système prévoit la prise de licence sur 16 mois.

Au moment de la souscription de la licence en septembre de l'année N, le système proposera la licence jusqu'au 31 décembre de l'année N+1. Au niveau des tarifs, la période de septembre à décembre de l'année N coûtera :

- 10 euros pour un jeune
- 20 euros pour un adulte

Les challenges jeunes font-ils partie des compétitions ?

Non les challenges jeunes ne sont pas partis de la compétition, vous pouvez délivrer la carte FFCK d'une durée de 3 mois si vous le souhaitez. La carte FFCK avec compétition va concerner tous les championnats jeunes régionaux permettant la qualification en championnat de France.

Lorsque les jeunes sont invités ou ouvreurs, est-ce de la compétition ?

Oui, cela est considéré comme de la compétition. Il faudra attribuer une carte FFCK 1 an option compétition,



L'ADHESION EN 2021



LE SYSTÈME DE LICENCES ET D'ADHÉSION EN 2021



L'adhésion en 2021 est à 320 euros. Qu'en est-il du forfait des titres Tempo et des 6 licences obligatoires ?

Ces deux forfaits sont supprimés. Le nouveau système d'adhésion et de licence répond à un objectif de simplicité et d'adaptabilité. Chaque structure pourra personnaliser son adhésion selon ses besoins.

Le pack dirigeant, comment cela fonctionne ?

C'est un pack optionnel qui sera disponible **uniquement** au moment du renouvellement de l'adhésion. Au moment de la validation d'adhésion, nous proposons un pack à tarif réduit pour les dirigeants.es de la structure. Nous entendons par dirigeant.e, les personnes saisies dans les instances présentes sur l'Espace Club. Une carte FFCK ne pourra pas être attribuée à une personne extérieure au bureau de la structure.

Quels sont les autres packs qui seront proposés ?

D'autres packs de service ou de produit seront proposés ultérieurement. Comme le pack dirigeant, ils seront optionnels. Ils pourront être commandés sur l'e-shop à tout moment de l'année.





Contact :
Service accompagnement des structures
accompagnement@ffck.org
01 45 11 16 98

